

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 5 JANVIER 2017**

Délibération
n° 2017.01.26

**Election du
conseiller
délégué du
président en
charge de la
cohésion sociale,
de l'enfance-
jeunesse et de
l'accueil des
gens du voyage**

LE CINQ JANVIER DEUX MILLE DIX SEPT à 14h00, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.
Date d'envoi de la convocation : **29 décembre 2016**

Secrétaire de séance : Jean-Marie ACQUIER

Scrutateurs : Sabrina AFGOUN, Anne-Sophie BIDOIRE, Zahra SEMANE et Michaël LAVILLE,

Membres présents :

Jean-Marie ACQUIER, Sabrina AFGOUN, Michel ANDRIEUX, Véronique ARLOT, Danièle BERNARD, Anne-Marie BERNAZEAU, Anne-Sophie BIDOIRE, André BONICHON, Xavier BONNEFONT, Jacky BOUCHAUD, Patrick BOURGOIN, Catherine BREARD, Gérard BRUNETEAU, Michel BUISSON, Gilbert CAMPO, Samuel CAZENAVE, Danièle CHAUVET, Monique CHIRON, Jean-Marc CHOISY, Bernard CONTAMINE, Jean-Claude COURARI, Jean-François DAURE, Véronique DE MAILLARD, Catherine DEBOEVERE, Françoise DELAGE, Gérard DEZIER, Bernard DEVAUTOUR, Denis DOLIMONT, Karen DUBOIS, Jacques DUBREUIL, Georges DUMET, Denis DUROCHER, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jeanne FILLOUX, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, André FRICHETEAU, Michel GERMANEAU, Fabienne GODICHAUD, Joël GUITTON, Jacqueline LACROIX, Isabelle LAGRANGE, Francis LAURENT, Philippe LAVAUD, Michaël LAVILLE, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Jean-Luc MARTIAL, Pascal MONIER, Thierry MOTEAU, François NEBOUT, Catherine PEREZ, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Marie-Hélène PIERRE, Jean-Philippe POUSSET, Christophe RAMBLIERE, Jean REVEREAULT, Bernard RIVALLEAU, Gérard ROY, Eric SAVIN, Zahra SEMANE, Alain THOMAS, Jean-Luc VALANTIN, Roland VEAUX, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU,

Ont donné pouvoir :

Françoise COUTANT à Zahra SEMANE, André LANDREAU à Catherine DEBOEVERE, Elisabeth LASBUGUES à Danièle CHAUVET, Martine FRANCOIS-ROUGIER à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Bernadette FAVE à François ELIE,

Excusé(s) :

ORGANISATION DE LA STRUCTURE

Rapporteur : Monsieur le Président

**ELECTION DU CONSEILLER DELEGUE DU PRESIDENT EN CHARGE DE LA
COHESION SOCIALE, DE L'ENFANCE-JEUNESSE ET DE L'ACCUEIL DES GENS
DU VOYAGE**

Vu l'arrêté préfectoral en date du 16 décembre 2016 portant création à compter du 1^{er} janvier 2017, d'une nouvelle intercommunalité issue de la fusion des communautés de communes Braconne et Charente, Charente Boème Charraud, Vallée de l'Echelle et de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.5211-2, L.5211-10 et L.5211-41-3,

Vu le procès-verbal d'élection annexé à la présente délibération,

Par délibération n°2 du 5 janvier 2017, le conseil communautaire a fixé à 15 le nombre de vice-présidents, à 9 le nombre de conseillers délégués du président et à 4 les autres membres du bureau.

Leur élection se déroule au scrutin secret uninominal à la majorité absolue aux deux premiers tours et à la majorité relative au troisième tour (art L 2122-7 du code général des collectivités territoriales).

En cas d'égalité des suffrages, le candidat le plus âgé est déclaré élu.

Il est rappelé que la composition du bureau communautaire n'est pas soumise à la règle de la parité.

M. Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU se porte candidate. Il est procédé au vote au scrutin secret.

Après dépouillement, au premier tour, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins : 75

Nombre de bulletins blancs : 19

Nombre de bulletins nuls : 3

Suffrages exprimés : 53

- M. Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU a obtenu 53 voix.

M. Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, est élue conseillère déléguée du président en charge de la cohésion sociale, de l'enfance-jeunesse et de l'accueil des gens du voyage.

Certifié exécutoire :

Reçu à la Préfecture de la Charente le :

12 janvier 2017

Affiché le :

12 janvier 2017